



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Feuilleton et préavis**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2023 – N° 75**

*Neuf heures quarante*

**Présidente de l'Assemblée nationale :**  
**Mme Nathalie Roy**

---



Partie 1  
**AFFAIRES COURANTES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

- La députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata sur le sujet suivant : *50<sup>e</sup> anniversaire du CLD de Rivière-du-Loup.*
- Le député de Viau sur le sujet suivant : *Hommage pour les 50 ans du CPE St-Michel.*
- La députée de Saint-François sur le sujet suivant : *Hommage à M. Claude Hardy pour son entregent et son empathie.*
- La députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques sur le sujet suivant : *50<sup>e</sup> anniversaire du Centre-Saint-Pierre.*
- Le député de Masson sur le sujet suivant : *10<sup>e</sup> anniversaire du Noeudvembre de Procure.*
- La députée de Westmount–Saint-Louis sur le sujet suivant : *Souligner le Mois national de sensibilisation à l'adoption.*
- La députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré sur le sujet suivant : *Hommage à une bénévole dévouée!*
- Le député de Matane-Matapédia sur le sujet suivant : *Souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme les Alcions de Mont-Joli.*
- La députée de Saint-Hyacinthe sur le sujet suivant : *275<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Saint-Hyacinthe.*
- Le député de la Côte-du-Sud sur le sujet suivant : *Le 30<sup>e</sup> anniversaire de Kam-Aide.*
- La députée de Roberval sur le sujet suivant : *100 ans des Chevaliers de Colomb de Roberval.*
- La députée de Laporte sur le sujet suivant : *25<sup>e</sup> anniversaire d'Amélys.*

**DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES**

**PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI**

**DÉPÔTS**      a)      documents  
                  b)      rapports de commissions  
                  c)      pétitions

**RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS**

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE  
PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

**QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES**

**VOTES REPORTÉS**

**MOTIONS SANS PRÉAVIS**

**AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE**

Partie 2  
**AFFAIRES DU JOUR**

**AFFAIRES PRIORITAIRES**

**DÉBATS D'URGENCE**

**DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS**

**AUTRES AFFAIRES**

**I. Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

- 1) Projet de loi n° 32  
Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux  
Présenté par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit le 9 juin 2023  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le **14 septembre 2023**
- 2) Projet de loi n° 35  
Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 21 mars 2023 et modifiant d'autres dispositions  
Présenté par le ministre des Finances le **5 octobre 2023**
- 3) Projet de loi n° 37  
Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants  
Présenté par le ministre responsable des Services sociaux le **26 octobre 2023**

*Étude détaillée en commission*

- 4) Projet de loi n° 15  
Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace  
Présenté par le ministre de la Santé le 29 mars 2023  
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 24 mai 2023  
Principe adopté le **31 mai 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

- 5) Projet de loi n° 22  
Loi concernant l'expropriation  
Présenté par la ministre des Transports et de la Mobilité durable le 25 mai 2023  
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le 26 septembre 2023  
Principe adopté le **27 septembre 2023**, et  
Renvoyé à la Commission des transports et de l'environnement
- 6) Projet de loi n° 23  
Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation  
Présenté par le ministre de l'Éducation le 4 mai 2023  
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation (consultations) déposé le 8 juin 2023  
Principe adopté le **13 septembre 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de la culture et de l'éducation
- 7) Projet de loi n° 28  
Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et la Loi sur les producteurs agricoles  
Présenté par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation le 8 juin 2023  
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (consultations) déposé le 24 octobre 2023  
Principe adopté le **25 octobre 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
- 8) Projet de loi n° 30  
Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier  
Présenté par le ministre des Finances le 7 juin 2023  
Principe adopté le **12 septembre 2023**, et  
Renvoyé à la Commission des finances publiques
- 9) Projet de loi n° 31  
Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation  
Présenté par la ministre responsable de l'Habitation le 9 juin 2023  
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le 21 septembre 2023  
Principe adopté le **26 septembre 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

- 10)** Projet de loi n° 36  
Loi sur le recouvrement du coût des soins de santé et des dommages-intérêts liés aux opioïdes  
Présenté par le ministre responsable des Services sociaux le 5 octobre 2023  
Principe adopté le 17 octobre 2023, et  
Renvoyé à la Commission des relations avec les citoyens  
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le 25 octobre 2023  
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens adopté le **31 octobre 2023**

**II. Projets de loi publics au nom des députés**

*Adoption du principe*

- 11)** Projet de loi n° 190  
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **1<sup>er</sup> décembre 2022**
- 12)** Projet de loi n° 191  
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent  
Présenté par le député de Marquette le **8 décembre 2022**
- 13)** Projet de loi n° 192  
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **7 décembre 2022**
- 14)** Projet de loi n° 193  
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental  
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **1<sup>er</sup> février 2023**

- 15) Projet de loi n° 195  
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **2 février 2023**
- 16) Projet de loi n° 196  
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde  
Présenté par la députée de Robert-Baldwin le **14 mars 2023**
- 17) Projet de loi n° 197  
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux  
Présenté par le député de Pontiac le **6 décembre 2022**
- 18) Projet de loi n° 198  
Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires aînés contre les reprises de logement ou les évictions  
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 février 2023**
- 19) Projet de loi n° 199  
Loi visant une meilleure protection du consommateur contre les contrats de crédit abusifs  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **23 février 2023**
- 20) Projet de loi n° 390  
Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire  
Présenté par la députée de Mercier le **21 mars 2023**
- 21) Projet de loi n° 391  
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d'une école à projet particulier  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **16 mars 2023**



- 22) Projet de loi n° 392  
Loi concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire  
Présenté par la députée de Verdun le **18 avril 2023**
- 23) Projet de loi n° 393  
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire  
Présenté par la députée de Verdun le **6 avril 2023**
- 24) Projet de loi n° 396  
Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d’y prévoir l’atteinte d’une capitalisation de 100 milliards de dollars  
Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le **16 mars 2023**
- 25) Projet de loi n° 397  
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d’enseignement dispensant des services de l’éducation préscolaire, d’enseignement au primaire ou d’enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes  
Présenté par la députée de Mercier le **27 avril 2023**
- 26) Projet de loi n° 398  
Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l’école  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **20 avril 2023**
- 27) Projet de loi n° 399  
Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d’obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte  
Présenté par le député de Maurice-Richard le **27 avril 2023**
- 28) Projet de loi n° 490  
Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l’Assemblée nationale  
Présenté par le député de Nelligan le **18 avril 2023**

- 29) Projet de loi n° 491  
Loi visant à modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin de soumettre les projets inscrits au plan québécois des infrastructures à un test climat  
Présenté par le député de Taschereau le **14 septembre 2023**
- 30) Projet de loi n° 492  
Loi visant à lutter contre le gaspillage  
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **18 avril 2023**
- 31) Projet de loi n° 493  
Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec pour tenir compte des résidents temporaires aux fins de la planification de l'immigration  
Présenté par le député de Nelligan le **10 mai 2023**
- 32) Projet de loi n° 494  
Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d'un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie  
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **25 mai 2023**
- 33) Projet de loi n° 495  
Loi visant à lutter contre l'accaparement des terres agricoles  
Présenté par la députée de Verdun le **26 septembre 2023**
- 34) Projet de loi n° 496  
Loi visant à reconnaître l'amiral blanc en tant qu'insecte emblématique du Québec  
Présenté par la députée d'Argenteuil le **9 juin 2023**
- 35) Projet de loi n° 499  
Loi établissant un nouveau mode de scrutin  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **5 octobre 2023**
- 36) Projet de loi n° 593  
Loi modifiant le Code civil afin d'interdire les évictions faites en vue de convertir un logement en hébergement touristique de courte durée  
Présenté par la députée des Mille-Îles le **4 octobre 2023**
- 37) Projet de loi n° 595  
Loi proclamant la Journée québécoise de sensibilisation au deuil périnatal  
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **5 octobre 2023**

- 38)** Projet de loi n° 596  
Loi modifiant principalement la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de permettre aux municipalités d'adopter un règlement relatif au zonage différencié visant à accroître et à pérenniser l'offre de logements sociaux ou abordables  
Présenté par la députée des Mille-Îles le **24 octobre 2023**

*Étude détaillée en commission*

- 39)** Projet de loi n° 194  
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès  
Présenté par le député de Pontiac le 26 avril 2023  
Principe adopté le **9 juin 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

### **III. Projets de loi d'intérêt privé**

*Consultation et étude détaillée en commission*

- 40)** Projet de loi n° 201  
Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights  
Présenté par la députée d'Argenteuil le **20 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 41)** Projet de loi n° 203  
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **19 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission des institutions

*Adoption du principe*

*Adoption*

### **IV. Motions du gouvernement**

**V. Crédits budgétaires**

**VI. Débats statutaires**

**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION**

- 42)** 31 octobre 2023  
Motion de la députée de Saint-Laurent

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que les modifications proposées aux frais de scolarité des étudiants canadiens hors Québec auront pour effet de diminuer les retombées économiques générées par leur présence au Québec, de nuire au développement de certaines universités québécoises et de favoriser l'essor des universités ailleurs au Canada, notamment à Toronto;

QU'elle constate qu'aucune étude d'impact ne soutient cette décision et qu'il est hasardeux de prétendre comme le fait le gouvernement que cette mesure permettra de récupérer des sommes d'argent additionnelles pour financer le réseau universitaire;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de reculer sur cette mesure.

Partie 3

**PROJETS DE LOI ADOPTÉS**

*(Projets de loi non sanctionnés)*

## Partie 4

### TRAVAUX DES COMMISSIONS

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée.*

#### COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

#### COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

#### **Mandats réglementaires**

- Audition d'Hydro-Québec sur le chapitre 5 du rapport de décembre 2022 du Vérificateur général intitulé « Hydro-Québec : maintenance des actifs du réseau de distribution d'électricité ».
- Audition du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, du ministère de la Sécurité publique et du ministère des Transports et de la Mobilité durable sur le chapitre 2 du rapport d'avril 2023 de la commissaire au développement durable intitulé « Adaptation aux changements climatiques : risques liés à l'érosion et à la submersion côtières ».
- Audition du ministère de la Santé et des Services sociaux et des CIUSSS de la Capitale-Nationale et de l'Est-de-l'Île-de-Montréal sur le chapitre 4 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé « Santé mentale : efficacité du continuum de soins et de services pour les usagers ayant des troubles mentaux graves ».
- Audition du ministère de la Santé et des Services sociaux, du CISSS de la Montérégie-Centre et des CIUSSS de l'Estrie-CHUS et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal sur le chapitre 2 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé « Octroi de contrats de gré à gré : en vertu du décret d'urgence sanitaire, ou pour obtenir des places d'hébergement et de la main-d'œuvre indépendante ».
- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et sur ses engagements financiers.

**COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES  
RESSOURCES NATURELLES**

**Mandats de l'Assemblée**

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 28**, Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et la Loi sur les producteurs agricoles (mandat confié le 25 octobre 2023).

**COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**Mandats de l'Assemblée**

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 31**, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (mandat confié le 26 septembre 2023).
- **Projet de loi n° 201**, Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights (mandat confié le 20 avril 2023).

**COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION**

**Mandats de l'Assemblée**

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 23**, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation (mandat confié le 13 septembre 2023).

**COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL**

**Mandats réglementaires**

Interpellation :

- De la députée de Bourassa-Sauvé à la ministre de l'Emploi sur le sujet suivant : *L'incapacité du gouvernement caquiste de juguler la pénurie de main-d'œuvre qui compromet les services publics* (avis donné le 26 octobre 2023).

## COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

### Mandats de l'Assemblée

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 30**, Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier (mandat confié le 12 septembre 2023).

## COMMISSION DES INSTITUTIONS

### Mandats de l'Assemblée

#### Consultations particulières :

- Étude du rapport de mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale 2015-2019 intitulé *Incursion au cœur du code d'éthique et de déontologie: de la théorie à la pratique* (mandat confié le 31 octobre 2023).

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 203**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 19 avril 2023).

## COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

## COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

### Mandats de l'Assemblée

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 15**, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace (mandat confié le 31 mai 2023).
- **Projet de loi n° 194**, Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès (mandat confié le 9 juin 2023).



COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

**Mandats de l'Assemblée**

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 22**, Loi concernant l'expropriation (mandat confié le 27 septembre 2023).

Partie 5  
**QUESTIONS ÉCRITES**

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent  
au feuillet du mercredi*

47) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **26 septembre 2023**  
Au ministre de la Santé

En août dernier, en collaboration avec l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec, j'adressais à la ministre de l'Enseignement supérieur et au ministre de la Santé des solutions pour contrer la pénurie de dentistes et d'hygiénistes dentaires et améliorer l'accès aux soins buccodentaires en région. La rareté de l'offre en soins dentaires est un phénomène qui accable de plus en plus de Québécois, particulièrement ceux vivant en région. Les temps d'attente imposants et la distance considérable qui sépare souvent les patients de la clinique dentaire la plus près interfèrent avec l'accès aux soins.

Pour contrer la pénurie de dentistes et d'hygiénistes dentaires, nous proposons :

- Que le gouvernement du Québec s'attaque à la problématique de pénurie de main-d'œuvre en soins buccodentaires en attirant la relève en médecine dentaire dans les régions où l'offre est faible par la mise en place d'incitatifs financiers prévus dans l'entente-cadre des dentistes avec le MSSS pour les dentistes pratiquant en région éloignée;
- Que le ministère de l'Enseignement supérieur prévoit dans les critères d'admission des programmes universitaires de médecine dentaire un certain nombre de places dédiées prioritairement aux candidats provenant de régions atteintes par la pénurie;
- Que le ministère de l'Enseignement supérieur augmente et soutienne l'offre de formation en hygiène dentaire dans les cégeps afin de mieux servir l'ensemble du Québec;
- Que le gouvernement accorde un pardon de prêt aux étudiants en médecine dentaire et hygiène dentaire qui choisissent de pratiquer dans les régions rurales et éloignées. De plus, les étudiants en hygiène dentaire devraient avoir accès à des incitatifs tels que le programme de bourses Perspective Québec.

Ma question est la suivante : est-ce que le ministre de la Santé appuie ces mesures et est-ce que son ministère mettra en application sous peu celle relevant de ses compétences?

48) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **26 septembre 2023**  
À la ministre de l'Enseignement supérieur

En août dernier, en collaboration avec l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec, j'adressais à la ministre de l'Enseignement supérieur et au ministre de la Santé des solutions pour contrer la pénurie de dentistes et d'hygiénistes dentaires et améliorer l'accès aux soins buccodentaires en région. La rareté de l'offre en soins dentaires est un phénomène qui accable de plus en plus de Québécois, particulièrement ceux vivant en région. Les temps d'attente imposants et la distance considérable qui sépare souvent les patients de la clinique dentaire la plus près interfèrent avec l'accès aux soins.

Pour contrer la pénurie de dentistes et d'hygiénistes dentaires, nous proposons :

- Que le gouvernement du Québec s'attaque à la problématique de pénurie de main-d'œuvre en soins buccodentaires en attirant la relève en médecine dentaire dans les régions où l'offre est faible par la mise en place d'incitatifs financiers prévus dans l'entente-cadre des dentistes avec le MSSS pour les dentistes pratiquant en région éloignée;
- Que le ministère de l'Enseignement supérieur prévoit dans les critères d'admission des programmes universitaires de médecine dentaire un certain nombre de places dédiées prioritairement aux candidats provenant de régions atteintes par la pénurie;
- Que le ministère de l'Enseignement supérieur augmente et soutienne l'offre de formation en hygiène dentaire dans les cégeps afin de mieux servir l'ensemble du Québec;
- Que le gouvernement accorde un pardon de prêt aux étudiants en médecine dentaire et hygiène dentaire qui choisissent de pratiquer dans les régions rurales et éloignées. De plus, les étudiants en hygiène dentaire devraient avoir accès à des incitatifs tels que le programme de bourses Perspective Québec.

Ma question est la suivante : est-ce que la ministre de l'Enseignement supérieur appuie ces mesures et est-ce que son ministère mettra en application sous peu celles relevant de ses compétences?

51) M. Marissal (Rosemont) – **27 septembre 2023**  
Au ministre de la Santé

En juin 2021, Santé Canada a approuvé le Trikafta, un médicament révolutionnaire pour les personnes atteintes de fibrose kystique.

Rappelons que la fibrose kystique est la maladie mortelle la plus répandue chez les enfants et les jeunes adultes au Canada. La maladie touche différents organes, mais surtout l'appareil digestif et les poumons. La persistance de la maladie et l'infection chronique dans les poumons finissent par entraîner la mort chez la majorité des personnes qui en sont atteintes.

Une étude canadienne publiée dans la revue Journal of Cystic Fibrosis a démontré que l'accès à Trikafta dès 2021 aurait des avantages considérables pour la santé des Canadiens atteints de fibrose kystique. En effet, d'ici 2030, le Trikafta pourrait réduire le nombre de personnes vivant avec une maladie pulmonaire grave de 60 % et réduire le nombre de décès de 15 %.

L'approbation de Trikafta par Santé Canada signifie que les médecins peuvent dorénavant prescrire le médicament à leurs patients atteints de fibrose kystique.

La RAMQ en assure le remboursement depuis septembre 2021 et l'approbation de Santé Canada s'est élargie aux enfants de 6 à 11 ans en avril 2022.

Toutefois, des obstacles restent à surmonter, les enfants de 2 à 5 ans attendent l'examen de Santé Canada concernant l'usage de Trikafta et les coûts des franchises pour le médicament reste excessifs pour les familles.

Ma question au ministre de la Santé : le ministre a-t-il l'intention d'agir afin de réduire les coûts des franchises liées aux médicaments comme le Trikafta et est-il vigilant face à la réponse que donnera Santé Canada afin d'assurer un minimum de délais dans l'accessibilité du médicament, advenant l'élargissement de son usage aux 2 à 5 ans?

52) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **28 septembre 2023**  
Au ministre de la Santé

J'interpelle le ministre de la Santé depuis déjà plusieurs années concernant l'implantation des services d'hémodialyse en Matanie et dans La Matapédia. Le service d'hémodialyse est un service vital pour des citoyens de ma circonscription. Malheureusement, ceux-ci doivent parcourir plus d'une centaine de kilomètres à raison de trois fois par semaine pour s'y rendre. On parle d'un trajet d'une heure, autant à l'aller que lors du retour. Les répercussions financières ainsi que sur la famille, la santé et la sécurité de ces patients sont majeures.

Dans l'Est-du-Québec, il n'y a que la Matanie et la Matapédia qui ne dispose pas d'un tel service. En effet, les villes de Rivière-du-Loup et de Rimouski à l'ouest, ainsi que de Sainte-Anne-des-Monts et de Maria à l'est disposent des services d'hémodialyse. Ainsi, seuls les patients de la Matanie et de la Matapédia doivent parcourir autant de kilométrage pour des services nécessaires à leur vie.

En plus d'avoir un impact direct sur la qualité des services offerts aux patients, cette situation démontre une fois de plus la disparité et l'inégalité des services de santé offerts aux patients des régions, comme ceux de la Matanie et de la Matapédia.

Mes questions sont les suivantes :

- Pourquoi le service d'hémodialyse n'est-il pas implanté dans ces deux régions?
- Est-ce que le ministère de la Santé implantera le service d'hémodialyse en centre hospitalier pour les résidents de la Matanie et de la Matapédia et, si oui, quel est l'échéancier?

- 53) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **28 septembre 2023**  
Au ministre de la Santé

À l'heure actuelle, les conseils multidisciplinaires réunissent tous les techniciens et professionnels qui exercent des fonctions directement aux services de santé, aux services sociaux, à la recherche ou à l'enseignement – excluant les médecins, dentistes, infirmières et sages-femmes – et leur principal mandat est de formuler des avis et recommandations directement au conseil d'administration et au PDG de leur établissement de santé. Le dépôt du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace, notamment avec la création de l'agence Santé Québec, amènera un changement de paradigme dans le milieu de la santé et des services sociaux. Le projet de loi aura un impact direct sur la gestion participative de l'ensemble des techniciens et professionnels du réseau.

En effet, le projet de loi tel que présenté actuellement propose que tous les conseils professionnels, notamment le conseil multidisciplinaire, émettent désormais leurs avis et recommandations au conseil interdisciplinaire d'évaluation des trajectoires et de l'organisation clinique – lequel inclura médecins, dentistes, pharmaciens, infirmières et des représentants de ces deux conseils multidisciplinaires. Ce conseil interdisciplinaire serait dorénavant la principale instance mandatée à faire directement des recommandations au PDG d'un établissement de santé.

Pourtant, en tant que rouage essentiel des services directs aux usagers, les conseils multidisciplinaires permettent actuellement aux professionnels du terrain d'exprimer leur voix directement aux administrateurs, afin de contribuer et d'influencer positivement les décisions quant aux services offerts et les meilleures pratiques à mettre de l'avant. Cela permet ainsi d'éviter des intermédiaires et d'assurer la neutralité et l'indépendance nécessaires des avis et des recommandations ainsi déposés par le conseil multidisciplinaire.

L'inclusion de ces professionnels de terrain et de leurs expertises à un conseil interdisciplinaire officialise dans la structure le lien direct avec le PDG et les directions concernées. Toutefois, il apparaît important que les conseils multidisciplinaires puissent relever des PDG des conseils d'établissements afin d'assurer cette indépendance et neutralité, sur les divers mandats énoncés. Les conseils multidisciplinaires font office de filtre réel des recommandations des professionnels de la santé auprès du PDG de leur établissement. De toute évidence, il faut préserver une continuité dans le modèle actuel de consultation.

Mes questions sont les suivantes :

- Le ministre reconnaît-il que, par le biais des conseils multidisciplinaires actuellement implantés – constitués de professionnels de terrain dans chaque établissement – un grand travail de collaboration interprofessionnelle est déjà présent et utile dans le réseau?
- Le ministre est-il ouvert à ce que les conseils actuellement multidisciplinaires existants relèvent directement du président-directeur général?

55) M. Grandmont (Taschereau) – **3 octobre 2023**  
À la ministre des Transports et de la Mobilité durable

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) ainsi que la Ville de Longueuil ont été interpellés à plusieurs reprises par des groupes-citoyens dans le cadre du projet « Écran antibruit » qui devrait longer la 116, le long de la rue Raoul à Saint-Hubert.

À la suite d'une séance d'information concernant le projet le 29 juin dernier, la Ville de Longueuil a tenté de convaincre les citoyens qu'ils devaient mettre leur santé en péril pour que la Ville puisse récupérer les sommes prévues pour l'écran antibruit; pour la construction de parcs, de terrains de soccer et d'une piste cyclable qui longe la 116. De plus, une proposition de taxe sectorielle touchant uniquement 265 résidences serait la seule solution pour que le projet d'écran antibruit se réalise.

De 1998 à aujourd'hui, 25 ans se sont écoulés et ni le ministère ni la Ville ne semble prendre au sérieux la situation. Lors de la phase I, qui était un projet pilote (2014) et pour laquelle le ministère a contribué financièrement, les résidents et les résidentes touchés par les travaux n'ont pas eu à déboursier une taxe sectorielle.

Le ministère a une politique sur le bruit routier qui contient une approche corrective et une approche de planification intégrée. Concernant le mur antibruit aux abords de l'autoroute 116, le ministère a la responsabilité d'entreprendre des mesures correctives, car c'est le ministère qui a transformé le boulevard Sir Wilfrid-Laurier en autoroute 116, ce qui a eu pour effet une augmentation de la circulation. Les futurs travaux sur l'autoroute 30 auront aussi un impact sur le flux de circulation sur la 116. À ce niveau, le ministère a une responsabilité de planification intégrée.

Enfin, il semblerait que depuis l'élection de la CAQ, le MTMD refuse de modifier sa part de financement de 50 % comme d'autres villes ont pu bénéficier à la hauteur de 75 %. Une demande d'accès à l'information, avec le détail du montage financier pour tous les murs antibruit construits depuis 2018, va être soumise de la part des comités-citoyens à cet égard.

Ces mêmes comités ont soumis de nombreuses idées à la Ville de Longueuil et au MTMD :

- Construire le mur en plusieurs phases;
- Aller chercher du financement du fédéral et des compagnies privées installées aux abords de la 116, étant donné qu'elles contribuent à la nuisance par le bruit;
- Diminution de la vitesse sur la partie résidentielle touchée;
- Autofinancement du mur par des panneaux publicitaires;
- Exiger une contribution du CN qui contribue aussi à la nuisance par le bruit;
- À la suite de l'augmentation des coûts de la vie et des coûts de construction, il faudrait peut-être revoir la politique du MTMD pour la construction des murs antibruit.

L'Organisation mondiale de la Santé et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ont statué que le bruit est un enjeu de santé publique, que cela a des effets néfastes sur le bien-être et la santé des individus. Dans la situation présente, autant le ministère que la Ville de Longueuil semblent contester cette notion, qui est pourtant très claire selon l'INSPQ.

Mes questions à la ministre des Transports et de la Mobilité durable sont les suivantes :

- Pourquoi aucune solution budgétaire conjointe entre le ministère et la Ville n'a-t-elle été présentée, à la suite d'un règlement d'emprunt qui a été accordé récemment?
- Est-ce que le ministère a reçu une demande de subvention en lien avec la Loi sur la société de financement des infrastructures locales (c. S-11.0102) de la part de la Ville de Longueuil?



- Si partout le bruit est considéré comme un enjeu de santé publique, pourquoi 265 maisons doivent-elles absorber les coûts pour la santé de l'ensemble de la population du quartier? La santé publique n'est-elle pas une compétence provinciale?
- Pourquoi le MTMD ne rehausse-t-il pas son financement auprès des municipalités (75 %) pour atténuer l'impact du bruit sur ses propres routes nationales comme l'autoroute 116?

58) M. Zanetti (Jean-Lesage) – **17 octobre 2023**

Au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Le 22 décembre 2021, le gouvernement adopte un règlement faisant passer la norme journalière de nickel dans l'air de 14 ng/m<sup>3</sup> à 70 ng/m<sup>3</sup>, soit une hausse de 5 fois la norme.

Le 28 avril 2022, malgré une mobilisation citoyenne accrue et l'avis contraire de nombreux experts et regroupements, la nouvelle norme entre en vigueur. La chercheuse mandatée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) pour évaluer le changement de norme proposait une norme journalière à 40 ng/m<sup>3</sup>. Or, le ministre opte plutôt pour une norme à 70 ng/m<sup>3</sup> (presque le double que ce que proposait la chercheuse), prétextant qu'il s'agit en contrepartie d'une valeur limite, et non d'une valeur cible.

Le 17 décembre 2022, 120 ng/m<sup>3</sup> de nickel sont enregistrés à la station Vieux-Limoilou (171 % la norme à 70 ng/m<sup>3</sup>).

Le 29 décembre 2022, 130 ng/m<sup>3</sup> de nickel sont enregistrés à la station Vieux-Limoilou (186 % la norme).

Le 6 janvier 2023, 151 ng/m<sup>3</sup> de nickel sont enregistrés, toujours à la station Vieux-Limoilou (216 % la norme).

Le 23 mars 2023, un graphique sur la concentration de nickel est envoyé par le MELCC aux membres du Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP). Ce graphique fait état de plusieurs dépassements de la nouvelle norme de nickel entre juin 2022 et janvier 2023.

Le 13 avril 2023, lors de la rencontre du CVAP, un fonctionnaire du MELCC fait une présentation sur la présence du nickel dans l'air ambiant. Les deux dépassements de décembre 2022 y sont discutés en présence de la Directrice des relations citoyennes du Port de Québec.

Le 29 août 2023, le PDG du Port de Québec, Mario Girard, le ministre de l'Environnement, et le maire de Québec, Bruno Marchand, tiennent une conférence de presse au sujet de la qualité de l'air en basse-ville de Québec.

- Lors de cette conférence de presse, le PDG du Port de Québec affirme qu'il n'y a eu aucun dépassement de la norme de nickel dans la dernière année. Or, le procès-verbal de la réunion du CVAP du 13 avril dernier prouve que cette affirmation est fausse.
- Le ministre de l'Environnement ne dément pas l'affirmation du PDG du Port de Québec alors que son ministère a lui-même avisé en avril le CVAP de plusieurs dépassements de la norme de nickel.

Le 21 septembre 2023, Québec solidaire dépose le procès-verbal de la réunion du CVAP du 13 avril dernier et exige des réponses du gouvernement.

Lors de la période de questions, le chef du 2<sup>e</sup> groupe d'opposition confronte le premier ministre avec une preuve que le ministère de l'Environnement était au courant des dépassements de la norme de nickel survenus dans Limoilou entre juin et décembre 2022 : le compte-rendu d'une rencontre du Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) tenue le 13 avril dernier, lors de laquelle le MELCC a informé le Port de Québec de ces dépassements.

Le ministre de l'Environnement finit par affirmer qu'il était au courant des dépassements, mais que puisque la question ne lui avait pas été posée directement à la Conférence de presse du 29 août, il n'avait pas cru bon de contredire les prétentions du Port de Québec.

Finalement, l'information que nous avons à ce jour — relatée dans les médias — est que le ministre de l'Environnement n'a envoyé aucun avis de non-conformité ni aucune contravention au Port de Québec pour les trois dépassements survenus en décembre 2022 et en janvier 2023.

À la lumière des éléments portés à l'attention du ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, je souhaite qu'il réponde aux questions suivantes :

1. Le ministre a-t-il à ce jour envoyé des avis de non-conformité ou des contraventions au Port de Québec et/ou aux compagnies transbordant du nickel sur le territoire du Port pour les trois dépassements cités plus haut?
2. Si tel n'est pas le cas, pourquoi le ministre ne fait-il pas respecter la norme sur le nickel qu'il a lui-même instaurée?
3. Quelle est la différence entre une valeur cible et une valeur limite, selon le ministre?
4. La norme pour le nickel établie à 70 ng/m<sup>3</sup> est-elle une valeur limite?
5. Le ministre estime-t-il que les trois dépassements de nickel en décembre et janvier derniers sont attribuables aux activités de transbordement de nickel effectuées par la compagnie Glencore (à noter que l'entreprise elle-même reconnaît sa responsabilité, prétextant un bris d'équipement)?

59) M. Bouazzi (Maurice-Richard) – **17 octobre 2023**  
Au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Le 28 septembre dernier, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie a annoncé le projet Northvolt, continuant sa lancée d'annonces reliées à la filière des batteries. Nous sommes en faveur de l'implantation d'une telle filière au Québec, dans la mesure où les batteries peuvent jouer un rôle dans la réduction des GES au Québec.

Or, encore faut-il pour ce faire que le développement de la filière des batteries soit inclus dans une stratégie plus large visant expressément et explicitement à réduire les GES. On le sait, remplacer chaque véhicule conventionnel au Québec par une voiture électrique n'est pas une solution à la crise écologique, car la moitié de l'impact écologique d'une voiture est due à sa fabrication – ce qui est d'autant plus vrai pour les véhicules électriques dont les batteries nécessitent d'importantes quantités de ressources et d'énergie.

Si les batteries que nous fabriquerons ne sont pas utilisées ici, si elles sont installées dans de gros véhicules comme des Hummer, si elles sont rechargées sur des réseaux électriques encore approvisionnés aux hydrocarbures, ou si elles servent seulement à fabriquer de nouveaux véhicules qui viennent s'ajouter au parc automobile existant plutôt qu'en solution de remplacement; alors j'ai bien peur que cette filière ne permette pas de réduire les GES, ni ici ni ailleurs.

Ma question :

Quelle est la cible de réduction de GES spécifiquement associée à la filière batteries au Québec ? Quelles mesures, conditions ou stratégies le ministre compte-t-il mettre en place pour s'assurer que les batteries que nous produisons permettront réellement de réduire les GES?

- 60) M. Bouazzi (Maurice-Richard) – **17 octobre 2023**  
Au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Le 25 septembre dernier, Thomas Gerbet publiait un article pour Radio-Canada annonçant l'intention du gouvernement de ne pas inclure les « plex » ni les maisons dans son futur projet de loi qui vise à coter les bâtiments selon leur performance énergétique. Le cabinet du ministre a en effet confirmé que le projet de loi concernera les bâtiments institutionnels, commerciaux et « le grand résidentiel ».

Pourtant, l'efficacité énergétique des bâtiments est l'un des plus grands défis environnementaux pour le Québec, les bâtiments représentant 10 % de nos gaz à effet de serre. En incluant les plus petites habitations, le système de cotation toucherait un plus large éventail de bâtiments et permettrait d'atteindre plus rapidement une meilleure performance énergétique.

Ma question :

Dans un contexte où le gouvernement cherche à accroître la puissance énergétique du Québec, comment le ministre explique-t-il le choix de ne pas inclure les « plex » ni les maisons dans le système de cotation de la performance énergétique?

- 61) Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) – **18 octobre 2023**  
À la ministre du Tourisme

Mme Emmanuelle Legault, présidente-directrice générale du Palais des congrès de Montréal, a prévenu le gouvernement du Québec des conséquences qui attendent le Palais si le projet d'agrandissement ne progresse pas.

Elle écrit que « le statu quo condamne le Palais à une lente marginalisation accompagnée d'une diminution marquée des retombées économiques générées, des emplois créés et des recettes fiscales pour les gouvernements ».

Si rien n'est fait, le Palais risque de devenir un centre de « seconde zone », ce qui signifie une perte d'attrait de la métropole pour les rendez-vous internationaux selon la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Juste cette année, entre les mois de janvier et de juillet, le Palais des congrès de Montréal a dû refuser 52 congrès et événements par « manque de disponibilité ou d'espace ».

Alors que le gouvernement du Québec a déjà dépensé plus de 20 millions pour exproprier les terrains nécessaires, à l'est de la rue Saint-Urbain, est-ce que la ministre peut nous dire ce qu'elle compte faire à la suite du plaidoyer de la présidente-directrice générale du Palais des congrès de Montréal?

62) Mme Labrie (Sherbrooke) – **24 octobre 2023**

À la ministre de l'Enseignement supérieur

Au mois de février 2023, lors de la 38<sup>e</sup> séance du caucus de l'Union étudiante du Québec, la ministre de l'Enseignement supérieur a manifesté son intention de consulter la communauté étudiante en vue de mener une réforme de l'aide financière aux études.

À la lumière de ce qui précède, nous souhaitons savoir qui au sein du ministère est responsable de cette consultation, quel en est l'échéancier, quelles sont les modalités de participation, et quel est le mandat exact de cette consultation?

63) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **24 octobre 2023**

Au ministre de la Langue française

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du ministère de la Langue française fait état, à la page 29, des dépenses par secteur d'activité.

On peut y lire que le budget de dépense 2022-2023 du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française était de 24,2 millions de dollars et que la dépense prévue au 31 mars 2023 s'élevait à 18,7 millions de dollars.

Le ministre peut-il apporter un éclairage sur les raisons pour lesquelles près de 5,5 M\$ ne semblent pas avoir été investis, compte tenu de l'importance de la promotion et de la valorisation de la langue française?

64) M. Derraji (Nelligan) – **24 octobre 2023**

À la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Un article du quotidien Le Devoir, publié le 20 octobre dernier, nous rappelle que des dossiers d'immigration restent jusqu'à quatre ans sur les tablettes du ministère fédéral de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada.

La ministre pourrait-elle nous informer sur le nombre de dossiers du Québec qui sont en attente, en offrant une ventilation par catégorie, par programmes d'immigration ainsi que par nombre d'années en attente?

65) Mme Nichols (Vaudreuil) – **26 octobre 2023**

À la ministre des Transports et de la Mobilité durable

Le 4 octobre dernier, une demande fut adressée à la ministre des Transports et de la Mobilité durable concernant le nom du nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes.

À ce sujet, nous avons communiqué avec la Commission de la toponymie et pris connaissance des processus prévus. On nous a expliqué que dans un cas comme celui du nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes, la décision relève du domaine politique. En conséquence, nous nous adressons directement à la ministre.

Dans un premier temps, nous souhaitons demander à la ministre de nous faire part de ses intentions concernant le nom du nouveau pont.

Comment compte-t-elle s'y prendre pour décider du nom du nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes?

Est-ce qu'elle considère procéder avec des consultations?

Est-ce qu'elle considère les recommandations?

Est-ce que le processus afin de trouver un nom à cette nouvelle structure est entamé?

Quelles sont les dates butoirs identifiées par le cabinet de la ministre des Transports et de la Mobilité durable pour entreprendre le processus et pour le clore?

Dans le même ordre d'idée, nous demandons à la ministre si elle considère la demande officielle qui lui a été transmise, soit celle de nommer le nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes, en l'honneur de Paul Gérin-Lajoie.

De nombreux citoyens de la région de Vaudreuil-Soulanges, ainsi que des élus de la ville de Vaudreuil-Dorion, par l'entremise de la résolution n° 23-09-0859/2, adoptée le 19 septembre dernier, appuient cette proposition. D'ailleurs, le milieu s'est chargé d'informer la famille de M. Gérin-Lajoie, laquelle est de toute évidence non seulement d'accord avec cette initiative, mais émue à l'idée que le gouvernement puisse lui faire cet honneur.

Il importe de souligner que Paul Gérin-Lajoie a été député de Vaudreuil-Soulanges de 1960 à 1969. Grand bâtisseur du Québec moderne, il a contribué au développement économique, social et culturel de la région de Vaudreuil et Soulanges, mais aussi de l'ensemble du Québec et de sa politique internationale. On lui doit d'ailleurs la doctrine Gérin-Lajoie, reconnaissant au Québec le droit d'établir des relations directes avec d'autres pays.

Surnommé le père de l'éducation au Québec, il a mis en œuvre des transformations majeures à notre système d'éducation, et a activement participé à la création de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes à Vaudreuil-Dorion.

Il va de soi qu'une infrastructure aussi importante pour la région que sera le futur pont doit porter le nom d'une personne ayant marqué l'évolution des valeurs, de la culture et de l'histoire de notre société, autant à l'échelle régionale que nationale. Paul Gérin-Lajoie nous apparaît être la personne toute désignée pour recevoir cet honneur.

Partie 6  
**PRÉAVIS**

**I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS**

**Projets de loi du gouvernement**

- a) 31 octobre 2023  
Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives – *ministre de la Cybersécurité et du Numérique*

**Projets de loi publics au nom des députés**

- b) 12 septembre 2023  
Loi visant à rendre accessibles les documents issus de l'enquête menée par le commissaire-enquêteur Bernard Grenier au sujet des activités illégales d'Option Canada à l'occasion du référendum de 1995 – *député de Camille-Laurin*

**Projets de loi d'intérêt privé**

**II. NOUVEAUX PRÉAVIS**

- aa) Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives – *ministre des Affaires municipales*